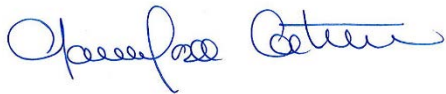


SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC
27 MARS 2019, 12 H
ÉDIFICE ANDRÉE-P.-BOUCHER
1130, ROUTE DE L'ÉGLISE, QUÉBEC
(SALLE DU CONSEIL)

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
SEC Secrétariat corporatif
 - 1° Adoption du **Règlement de contrôle intérimaire n° 2019-91** visant à édicter de nouvelles normes aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau potable installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency
 - 2° Adoption du **Règlement n° 2019-92** abrogeant les règlements n^{os} 2016-74, 2016-76, 2016-78, 2016-80 et 2017-84 visant à imposer des restrictions supplémentaires aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency et abrogeant le Règlement n° 2016-81 visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau potable de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency
4. Période d'interventions des membres du conseil
5. Période de questions du public
6. Clôture de la séance

La secrétaire corporative,



MARIE-JOSÉE COUTURE, AVOCATE